



Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants (Marrakech, Ville Durable)

**Appel à Consultation pour le recrutement
d'une agence de production audiovisuelle
pour reportages et couverture
événementielle dans le cadre du
Programme Marrakech Ville Durable
(PMVD)**

Référence :

AC13/PROJET_MVD/2025

Version :

Octobre 2025

Termes de référence

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : projet_mvd@environnement.gov.ma Avec la mention obligatoire : « AC13/Projet_MVD/2025 Demande de complément d'information »

Table des matières

1.	Présentation et consistance de la prestation	4
1.1.	Mise en contexte	4
1.2.	Objectif général	5
1.3.	Objectifs spécifiques	5
1.4.	Résultats attendus	5
1.5.	Description des missions	5
1.6.	Consistance des Prestations	6
1.6.1.	Mission 1 – Reportages des travaux exécutés dans le cadre du PMVD Reportages “Avant / Pendant / Après” (avec prise de son d’ambiance)	6
1.6.2.	Mission 2 – Couverture d’événements	8
1.6.3.	Mission 3 – Prises de photos thématiques	8
1.7.	Exigences techniques	9
1.7.1.	Exigences photos	9
1.7.2.	Exigences vidéo	11
1.8.	Durée de la prestation	12
1.9.	Réunions de travail	12
1.10.	Livrables à fournir	13
1.11.	Examen et validation des livrables	14
1.12.	Confidentialité et propriété des livrables	14
2.	Modalités de règlement	15
2.1.	Modalités de règlement	15
2.2.	Exonération de la TVA	15
3.	Règles de consultation	15
3.1.	Modalités de candidature	15
3.2.	Conditions requises des concurrents	16
3.3.	Qualifications requises	16
3.4.	Composition des réponses à la présente consultation	17

3.4.1.1.	Dossier administratif	17
3.4.1.2.	Offre technique	18
3.4.1.3.	Offre financière	18
4.	Critères d'évaluation de la consultation	20
Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur		23
Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement.....		25
Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae.....		27

1. Présentation et consistance de la prestation

1.1. Mise en contexte

Dans un contexte mondial marqué par des enjeux environnementaux et sociaux d'une ampleur sans précédent, le projet « Marrakech, Ville Durable » (MVD) s'affirme comme une initiative visionnaire et ambitieuse. Intégré au sein du Sustainable Cities Impact Program (SCIP) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), ce programme aspire à positionner Marrakech comme un modèle de résilience et de durabilité urbaine.

Porté par une approche novatrice de planification territoriale et financière, le projet MVD s'appuie sur une dynamique participative et multisectorielle qui mobilise divers acteurs — institutions publiques, partenaires techniques, communautés locales et secteur privé — dans le but de construire un avenir harmonieux et durable. Sous l'impulsion du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et en partenariat avec la Commune de Marrakech, ce projet se déploie comme un véritable catalyseur de transformation pour la ville.

L'ambition du projet MVD va bien au-delà d'un simple renforcement des capacités institutionnelles. Il vise à concrétiser des investissements stratégiques, sobres en carbone, tout en encourageant un développement inclusif et respectueux de l'environnement. En établissant un cadre propice à l'émergence de solutions novatrices et répliquables, le projet MVD entend transformer durablement les pratiques urbaines et offrir un exemple inspirant de transition vers une ville durable et prospère à travers les composantes stratégiques suivantes :

- **Renforcement de l'urbanisme durable et intégré de Marrakech** : Améliorer la planification urbaine pour qu'elle soit plus inclusive, en intégrant la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement dans le tissu urbain de Marrakech ;
- **Investissements intégrés durables, sobres en carbone, résilients, et relatifs à la conservation et la restauration des terres** : Promouvoir des projets d'infrastructure qui respectent les principes de durabilité et qui contribuent à réduire significativement l'empreinte carbone de la ville ;
- **Planification financière innovante** : Développer des mécanismes de financement novateurs qui soutiennent l'expansion et la réplique des solutions durables à travers la ville et au-delà ;
- **Plaidoyer, échange de connaissances, renforcement des capacités et partenariats** : Renforcer le plaidoyer pour les politiques durables, échanger des connaissances, améliorer les capacités locales et forger des partenariats stratégiques pour soutenir les initiatives de durabilité.

Afin de documenter, valoriser et diffuser les résultats et les impacts du programme, il est nécessaire de disposer de supports audiovisuels de qualité professionnelle, permettant d'assurer la communication institutionnelle et la capitalisation des réalisations.

À cet effet, le PMVD souhaite recruter une agence de production audiovisuelle chargée de réaliser des reportages photo et vidéo, ainsi que la couverture d'événements liés aux différentes activités du programme.

1.2. Objectif général

Assurer la production de contenus audiovisuels de haute qualité (photos et vidéos) illustrant les étapes clés, les résultats et les impacts du PMVD, ainsi que la couverture professionnelle des événements organisés dans le cadre du programme.

1.3. Objectifs spécifiques

- Produire des reportages “avant / pendant / après” mettant en valeur les réalisations concrètes du PMVD sur le terrain.
- Assurer la couverture audiovisuelle des événements institutionnels, techniques ou participatifs organisés dans le cadre du programme.
- Garantir la cohérence visuelle et narrative de l'ensemble des supports (identité graphique, angles de prise de vue, tonalité et continuité temporelle).
- Mettre à disposition des images et vidéos exploitables pour la communication institutionnelle, les réseaux sociaux et les supports de diffusion du PMVD.
- Constituer une base de données audiovisuelle organisée et classée par site et par phase, permettant la capitalisation des résultats du programme.
- Assurer une disponibilité rapide (48h) pour les missions urgentes ou non planifiées, selon les besoins exprimés par le PMVD.

1.4. Résultats attendus

- Valorisation visuelle et narrative des projets, chantiers, événements et actions menées dans le cadre du PMVD, à travers des supports photo et vidéo de haute qualité.
- Disponibilité d'un fonds audiovisuel structuré (images, vidéos, sons, séquences thématiques) documentant l'évolution des projets du programme, accessible et classé par site, par phase et par thématique.
- Amélioration de la visibilité institutionnelle du PMVD auprès du grand public, des partenaires et des parties prenantes locales et nationales.
- Production proactive de contenus illustrant les avancées du programme, avec une disponibilité opérationnelle de l'agence sous 48 heures maximum après notification.
- Harmonisation de la communication visuelle : cohérence des prises de vues, des cadrages et du ton audiovisuel sur l'ensemble des livrables produits.
- Livrables exploitables immédiatement pour la création de supports de communication (site web, réseaux sociaux, rapports, publications institutionnelles, présentations, conférences, etc.).
- Capitalisation durable des images et vidéos pour constituer une mémoire visuelle du programme Marrakech Ville Durable.

1.5. Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en trois missions :

N°	Titre de la mission	Description de la mission
Mission 1	Reportages “Avant / Pendant / Après” (avec prise de son d’ambiance) des travaux exécutés dans le cadre du PMVD	Assurer un suivi audiovisuel de 08 réalisations emblématiques du PMVD, afin d’en documenter les différentes phases d’évolution depuis l’état initial jusqu’à la mise en service finale.
Mission 2	Couverture d’événements	Assurer la couverture audiovisuelle de 10 événements officiels et institutionnels organisés dans le cadre du PMVD : conférences, séminaires, ateliers.
Mission 3	Prises de photos thématiques	La mission consiste à réaliser des prises de vue thématiques professionnelles à Marrakech, couvrant les espaces verts, écoles, établissements publics, chantiers et patrimoine de la ville.

1.6. Consistance des Prestations

L’agence audiovisuelle recrutée accompagnera le Programme Marrakech Ville Durable (PMVD) dans la documentation, la valorisation et la diffusion des réalisations du programme à travers la production de contenus visuels et sonores de haute qualité.

N.B: Le prestataire devra démontrer une grande réactivité opérationnelle, avec une capacité de mobilisation dans un délai maximal de 48 heures après notification du Maître d’Ouvrage

Elle sera également responsable de la livraison rapide des supports, afin de permettre leur utilisation dans les communications post-événement.

Ces prestations contribueront à renforcer la visibilité institutionnelle du PMVD et à capitaliser les résultats obtenus sur le terrain. Les missions confiées se déclinent en trois grands volets complémentaires :

1.6.1. Mission 1 – Reportages des travaux exécutés dans le cadre du PMVD Reportages “Avant / Pendant / Après” (avec prise de son d’ambiance)

Cette mission constitue le cœur du travail audiovisuel attendu. Elle a pour objectif de documenter visuellement l’évolution des projets du PMVD, depuis leur phase initiale jusqu’à leur finalisation, afin de produire un témoignage complet de la transformation urbaine et environnementale impulsée par le programme.

L’agence réalisera, pour chaque projet, un reportage structuré en trois temps :

- **Avant** : captation de l'état initial du site, de son environnement immédiat, des problématiques identifiées et du contexte socio-urbain. Ces images permettront d'illustrer la situation de départ et les enjeux du projet.
- **Pendant** : couverture des phases de mise en œuvre, incluant les travaux, les interventions techniques, la mobilisation des acteurs et l'évolution progressive du chantier. Les séquences devront refléter la dynamique du projet, l'activité humaine et les étapes significatives de transformation.
- **Après** : valorisation du résultat final, des aménagements réalisés, des changements visibles et des impacts positifs sur le cadre de vie. Ces prises de vue serviront à la communication finale du PMVD et à la capitalisation des acquis.

Les reportages devront inclure des plans variés (larges, moyens, serrés) afin d'offrir une lecture complète du site, depuis la vision d'ensemble jusqu'aux détails techniques et esthétiques. La cohérence des cadrages entre les trois étapes est obligatoire pour permettre une comparaison directe dans le temps.

Chaque reportage pourra également intégrer des captations aériennes par drone, selon la faisabilité et les autorisations réglementaires, pour enrichir les perspectives visuelles et illustrer la portée territoriale des interventions. L'agence devra veiller à une qualité d'image homogène (lumière, balance des blancs, exposition) et à une prise de son d'ambiance permettant de restituer la réalité du terrain.

Cette mission portera sur huit (8) projets identifiés dans le cadre du PMVD. Leur planification sera effectuée en concertation Le Coordonnateur National du Programme (CNP), en fonction du calendrier d'exécution global, afin d'assurer une couverture complète et équilibrée de l'ensemble des initiatives menées.

Résultats attendus :

Mission I : Reportages “avant / pendant / après” (avec prise de son d'ambiance) de 8 projets

- Réalisation de prises de vue à trois étapes distinctes :
 - ✓ **Avant** : état initial du site, environnement, contexte, points de départ.
 - ✓ **Pendant** : suivi des travaux ou de la mise en œuvre, captation d'activités, d'interventions et d'évolutions visibles.
 - ✓ **Après** : résultat final, vue d'ensemble et détails du rendu final.
- Prises de vues variées :
 - ✓ Plans larges pour situer le projet.
 - ✓ Plans moyens pour montrer l'action et les interactions.
 - ✓ Plans serrés et détails pour illustrer les matériaux, textures ou résultats précis.
- Les cadrages doivent rester cohérents entre les trois étapes pour permettre la comparaison dans le temps.
- Option : Captations drone

1.6.2. Mission 2 – Couverture d'événements

Cette mission vise à assurer la couverture audiovisuelle des différents événements organisés dans le cadre du PMVD, qu'il s'agisse de séminaires, d'ateliers, de conférences, de visites de terrain, d'inaugurations ou de cérémonies officielles.

L'objectif est de produire des contenus vivants, dynamiques et valorisants permettant de témoigner de l'engagement des partenaires, de la mobilisation des acteurs locaux et des résultats concrets obtenus.

L'agence devra réaliser une captation photo et vidéo complète de chaque événement, en privilégiant des plans d'ambiance illustrant le lieu et le public, des plans rapprochés sur les intervenants et des plans serrés sur les détails significatifs (expressions, interactions, documents, logos, etc.). Une prise de son directe et des images d'illustration permettront de restituer l'atmosphère générale de chaque moment.

Les livrables attendus incluent des photos institutionnelles exploitables (pour rapports, communiqués de presse, publications web) et des séquences vidéo courtes destinées à la réalisation de montages récapitulatifs ou à une diffusion numérique rapide (réseaux sociaux, site web du programme, présentations officielles). Les formats devront respecter les standards techniques précisés (résolution, ratio, stabilité, cohérence graphique).

Cette mission concernera environ dix (10) événements programmés tout au long de la période d'exécution du PMVD. Leur planification sera effectuée en étroite coordination avec l'équipe communication du programme, sur la base du calendrier institutionnel et des priorités stratégiques fixées.

Résultats attendus :

Mission II : Couverture d'événements (avec prise de son)

- Captation photo et vidéo lors des événements liés au programme.
- Plans d'ambiance, discours, moments clés et interactions.
- Séquences vidéo courtes exploitables pour des montages récapitulatifs.

1.6.3. Mission 3 – Prises de photos thématiques

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la ville et des réalisations du Programme Marrakech Ville Durable (PMVD), l'agence recrutée devra assurer la réalisation de reportages photographiques thématiques professionnels au niveau de la ville de Marrakech. Ces prises de vue auront pour objectif de mettre en valeur les différents aspects du développement urbain durable, à travers des séries photographiques illustrant notamment :

- Les espaces verts et initiatives environnementales ;
- Les établissements scolaires et équipements éducatifs rénovés ou soutenus ;
- Les établissements publics et infrastructures de services ;
- Les chantiers de travaux urbains en cours ou achevés ;

- Ainsi que le patrimoine architectural et culturel emblématique de la ville.

Cette mission se déroulera dans le cadre de journées de prises de vues thématiques planifiées à l'avance, selon un plan d'intervention à établir conjointement avec le maître d'ouvrage. L'agence devra démontrer sa capacité à se mobiliser rapidement sur demande pour couvrir ces journées de prises de vue, en fonction des besoins du programme ou d'événements particuliers.

Les sessions photographiques se tiendront principalement en journée, dans divers quartiers et sites de Marrakech, selon les thématiques retenues (urbanisme, environnement, culture, patrimoine, etc.). Toutefois, le prestataire pourra être exceptionnellement sollicité pour des prises de vue nocturnes, notamment lorsque les conditions ou les activités concernées le nécessitent.

La mission mobilisera un total de 10 hommes-jours (HJ), répartis selon une planification à établir avec le maître d'ouvrage. L'agence devra garantir la disponibilité de ses équipes et de son matériel pour assurer des captations de qualité professionnelle, cohérentes avec l'identité visuelle et les objectifs de communication du PMVD.

Résultats attendus :

Mission 3 – Prises de photos thématiques :

- Production d'un ensemble cohérent de photographies thématiques au niveau de la ville de Marrakech.
- Valorisation visuelle des espaces verts, établissements publics, chantiers, écoles et patrimoine de la ville.
- Fourniture de clichés professionnels en haute définition exploitables pour la communication institutionnelle et digitale.
- Livraison d'une banque d'images organisée par thématique et par lieu d'intervention.
- Capacité de mobilisation rapide sur demande du maître d'ouvrage, y compris pour des prises nocturnes exceptionnelles.

1.7. Exigences techniques

1.7.1. Exigences photos

La prestation photographique devra répondre à des exigences élevées de qualité, de cohérence et de rigueur technique. Toutes les photos devront être réalisées en format JPEG haute définition accompagné des fichiers RAW pour permettre d'éventuels ajustements en postproduction. La résolution minimale exigée est de 6000 pixels sur le côté long, garantissant une excellente qualité pour les usages institutionnels, les publications imprimées ou les supports numériques.

Les clichés devront être soigneusement organisés et nommés selon la nomenclature suivante : *NomProjet_Avant*, *NomProjet_Pendant*, *NomProjet_Après*, *NomÉvénement*. Cette structuration facilitera l'archivage et l'exploitation par les équipes du PMVD. Une quantité minimale de 10 à 20 photos exploitables par phase et par site est attendue afin d'assurer une couverture complète et représentative des interventions.

La cohérence visuelle entre les différentes phases d'un même projet est essentielle : le photographe devra harmoniser la balance des blancs, l'exposition et le cadrage afin de permettre une comparaison temporelle fluide entre les étapes "avant", "pendant" et "après". L'usage d'un trépied est fortement recommandé pour maintenir une stabilité et un alignement identique sur les différents plans, garantissant une continuité visuelle professionnelle et homogène à travers l'ensemble du reportage.

Exigences photo :

- **Format** : JPEG haute définition + RAW.
- **Résolution minimale** : 6000 px côté long.
- **Organisation des fichiers** :
 - ✓ *NomProjet_Avant*
 - ✓ *NomProjet_Pendant*
 - ✓ *NomProjet_Après*
 - ✓ *NomÉvénement*
- **Quantité recommandée** : 10 à 20 photos exploitables par phase et par site.
- **Balance des blancs et exposition** à harmoniser sur l'ensemble d'un même projet pour assurer la continuité entre les phases.
- **Stabilité et alignement** : privilégier les prises de vue sur trépied pour garantir la cohérence entre les étapes.

Matériel recommandé :

- Boîtier plein format ou APS-C (Canon R5/R6, Sony A7, Nikon Z6, etc.).
- Objectifs :
 - ✓ Grand angle (16–35 mm) pour vues d'ensemble.
 - ✓ Standard (24–70 mm) pour scènes générales.
 - ✓ Téléobjectif (70–200 mm) pour détails ou captations à distance.
- Matériel pour prises nocturnes :
 - ✓ Objectifs lumineux (grande ouverture f/1.2 à f/2.8). — idéalement 24 mm, 35 mm et 50 mm pour la polyvalence en basse lumière.
 - ✓ Éclairage d'appoint portable (panneaux LED réglables).
 - ✓ Batteries supplémentaires pour autonomie prolongée.

- Trépied solide et niveau à bulle.

Format de livraison :

- JPEG HD + RAW.
- Dossiers classés par site et phase du projet.

1.7.2. Exigences vidéo

Les captations vidéo devront être réalisées en format MP4 avec une résolution 4K ou à défaut Full HD (1080p), selon les conditions de tournage et les capacités du matériel utilisé. Les vidéos devront être enregistrées dans un ratio d'image 16:9 pour les supports standards et 9:16 pour les déclinaisons web et réseaux sociaux. Chaque plan devra durer entre 10 et 20 secondes, avec une moyenne de 3 à 5 plans exploitables par phase et par site, assurant une diversité suffisante pour la production de montages dynamiques et informatifs.

La stabilité des images est impérative : les opérateurs devront utiliser un trépied ou un stabilisateur (gimbal) pour éviter tout tremblement. L'éclairage naturel sera privilégié afin de restituer fidèlement les ambiances des sites et des événements, sauf cas spécifiques nécessitant un appoint lumineux. Les prises de vue aériennes par drone pourront être réalisées en option, sous réserve d'autorisations réglementaires, afin d'obtenir des plans d'ensemble illustrant la dimension spatiale et l'intégration paysagère des interventions du programme.

Exigences vidéo :

- **Format** : MP4 (4K ou Full HD).
- **Ratio d'image** : 16:9 et 9:16 pour déclinaisons web.
- **Durée recommandée** :
 - ✓ 10–20 secondes par plan.
 - ✓ Environ 3 à 5 plans exploitables par phase et par site.
- **Captation stable** : trépied ou stabilisateur obligatoire.
- **Option prises drone** : altitude adaptée à l'échelle du site (plans d'ensemble ou de transition).
- **Éclairage** : source naturelle privilégiée
- **Fichiers livrables** : bruts + version compressée optimisée pour web.

Matériel recommandé :

- Caméra ou boîtier hybride avec enregistrement 4K 10 bits minimum.
- Stabilisateur / gimbal.
- Option : Drones type DJI Mini 3 / Air 3 / Mavic 3 (selon zone et autorisation).
- Batteries et stockage en quantité suffisante pour tournages terrain prolongés.

Format de livraison :

- MP4 (4K ou Full HD).

- Plans bruts classés par site et phase.
- Version compressée pour usage web / réseaux sociaux.

1.8. Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation. Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de la présente consultation.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

- Préparation du rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail, les moyens humains et matériels à déployer : 15 jours après le début de la consultation (ordre de service) ;
- Mission 1 : suivant le calendrier des travaux des projets du PMVD.
- Mission 2 : suivant le calendrier des événements du PMVD.

1.9. Réunions de travail

Le prestataire est tenu à planifier en parfaite concertation avec l'équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation. Les réunions de travail et de suivi se feront généralement en présentiel.

Deux (2) ateliers sont à programmer : où toute la logistique et la documentation doivent être préparées et fournies par le prestataire, à savoir :

- Atelier 1 : Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter, les moyens humains et matériels à déployer ;
- Atelier 2 : Restitution finale de l'ensemble des résultats de la prestation.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

Tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire. Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

Aucun service de restauration ou de réservation de salle sera sollicitée dans le cadre de cette prestation. L'ensemble des ateliers et réunions seront organisés au niveau des administrations partenaires du projet.

1.10. Livrables à fournir

Livrables	Date de remise des livrables
<u>Livrable 0 (L0)</u> Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail (en arabe et en français) : ➤ Objectifs et consistance de la prestation ; ➤ Concepts et méthodologie de travail ; ➤ Besoin en données à collecter auprès des acteurs ; ➤ Outils de travail et cadre de gouvernance ; ➤ Moyens humains et matériels à déployer.	15 jours après le début de la consultation (Signature du contrat)
Atelier 1 de démarrage : Présentation du rapport d'établissement	
<u>Livrables 1 (L1) (Mission 1)</u> ➤ Prises de vue à trois étapes distinctes : ✓ Avant : état initial du site, environnement, contexte, points de départ. ✓ Pendant : suivi des travaux ou de la mise en œuvre, captation d'activités, d'interventions et d'évolutions visibles. ✓ Après : résultat final, vue d'ensemble et détails du rendu final. ➤ Prises de vues variées : ✓ Plans larges pour situer le projet. ✓ Plans moyens pour montrer l'action et les interactions. ✓ Plans serrés et détails pour illustrer les matériaux, textures ou résultats précis.	3 jours calendaires (3J) après chaque activité.
<u>Livrables 2 (L2) (Mission 2) :</u> ➤ Captation photo et vidéo lors des événements liés au programme. ➤ Plans d'ambiance, discours, moments clés et interactions. ➤ Séquences vidéo courtes exploitables pour des montages récapitulatifs.	3 jours calendaires (3J) après chaque événement.
Rapport de synthèse de l'activité (versions provisoires et définitives)	5 jours calendaires (5J) après achèvement de l'ensemble des travaux
Atelier 2 : Restitution finale de l'ensemble des résultats de la prestation	

N.B :

- *L'ensemble des livrables doivent obligatoirement respecter les formats de livraison spécifiés.*
- *Le rapport de synthèse de la prestation doit être en français et soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendu au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives en 4 exemplaires.*
- *La présentation finale qui sera exposée lors de l'atelier de restitution sera éditée en langue française.*

1.11. Examen et validation des livrables

L'ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maître d'ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet « Marrakech, ville durable » et l'équipe du projet. Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera par l'équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le prestataire à l'équipe du projet pour examen. L'examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le prestataire assurera l'actualisation des livrables suite aux remarques de l'équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations relatives à la présente consultation feront objet d'un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-dessus.

NB : Le prestataire devra respecter la charte graphique du PMVD dans l'ensemble des livrables.

1.12. Confidentialité et propriété des livrables

L'attributaire s'engage à respecter strictement le principe de confidentialité concernant toutes les informations qui lui seront communiquées dans le cadre de la présente consultation. Cette obligation couvre l'ensemble des documents, rapports, outils, données, ainsi que toute information transmise au prestataire. Tous ces éléments demeurent la propriété exclusive du maître d'ouvrage et ne peuvent en aucun cas être utilisés, reproduits, diffusés ou communiqués à des tiers sans son autorisation préalable écrite.

Les droits d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des contenus produits (photos, vidéos, montages, sons, etc.) sont intégralement cédés au maître d'ouvrage, qui demeure seul propriétaire des livrables.

Toute violation de ces clauses engage la responsabilité du prestataire et entraînera des sanctions et poursuites appropriées.

2. Modalités de règlement

2.1. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l'équipe du projet) sur la base de décompte établi par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

2.2. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

3. Règles de consultation

3.1. Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

Dossier physique

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC13/Projet_MVD/2025 _ nom du prestataire ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1ère enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC13/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du prestataire ».
- Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC13/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ nom du prestataire ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

Ou

Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante : projet_mvd@environnement.gov.ma. Merci de noter que le trait d'union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tiret du bas « _ » et non celui sur la ligne « - »)

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC13/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ nom du prestataire ».
- Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC13/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ nom du prestataire ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.

3.2. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les agences de production audiovisuelles conformément aux qualifications sollicitées. Une disponibilité de 48H pour le déploiement des équipes de terrain est obligatoirement exigée, ainsi une préférence sera accordée pour les prestataires situés sur le territoire de la ville de Marrakech.

NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech et de la Province Al Haouz.

3.3. Qualifications requises

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente consultation, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée, être pluridisciplinaires, expérimentés et capable de couvrir l'ensemble des dimensions de la mission.

L'équipe doit être encadrée par un (e) professionnel (le) de haut niveau, ayant une expérience probante dans la réalisation de prestations similaires. Il/Elle sera désigné (e) comme « Chef(fe) de projet ».

Plus précisément, les responsabilités du (de la) chef (fe) de projet incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus d'exécution de la prestation ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables ;
- Assurer la gestion continue et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de projet devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme Bac +5 dans les domaines de la Communication / Production audiovisuelle / photographie ou équivalent ;

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la chefferie de projet de production audiovisuelle ;
- Justifier au moins cinq (8) expériences probantes pour le compte du secteur public ou des agences de coopération internationale confirmés dans l'élaboration de prestations similaires.
- Expérience dans l'animation de démarches multi-acteurs (ministères, organismes étatiques, ONGs, société civile, secteur privé).

Le prestataire devra justifier :

- Une **expérience confirmée** en production audiovisuelle institutionnelle.
- Des **compétences techniques avérées** en captation, montage et traitement d'images.
- Des **capacités logistiques** pour des tournages sur plusieurs sites.
- Une **équipe pluridisciplinaire** : Vidéaste, Photographe, Chargé(e) du montage, Pilote de drone.

Phase de travail	Description	Profils principaux mobilisés
Préparation & coordination	Réunions de cadrage, repérages, validation du plan de tournage et logistique.	Chef(fe) de projet, Chargé(e) du montage
Captation terrain	Tournage et prises de vues « avant / pendant / après », interviews, captations d'ateliers et contextes.	Vidéaste, Photographe, Pilote de drone.
Post-production & validation	Tri, montage, colorimétrie, sous-titres, exportation en formats HD et web, validation institutionnelle.	Chargé(e) du montage, Chef(fe) de projet,

3.4. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

3.4.1.1. Dossier administratif

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;

- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;
- Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- Une copie des statuts de la société candidate ;
- Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

3.4.1.2. Offre technique

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le prestataire approchera et effectuera le travail ;
- Présenter la liste nominative de l'équipe affectée aux différentes missions de la prestation mettant en avant leurs profils, leurs qualifications professionnelles, et l'expérience acquise dans leur domaine conformément aux termes de référence ; Cette liste est accompagnée par des copies des diplômes, les curriculums vitae détaillés conformes au canevas de l'annexe 3, datés et cosignés par les intervenants et le concurrent et les références professionnelles signées.

3.4.1.3. Offre financière

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

Décomposition des Prix

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire (hors TVA)	Nombre	Prix Total (hors TVA)
Reportages des travaux exécutés dans le cadre du PMVD Reportages "Avant / Pendant / Après" (avec prise de son d'ambiance)	Forfait (F)		08	
Couverture d'événements	Forfait (F)		10	
Prises de photos thématiques	Homme-Jour (HJ)		10	
TOTAL (hors TVA)				
TVA (20%)				
TOTAL TTC				

**Le présent bordereau des prix est arrêté à la somme deDirhams
Hors TVA**

Fait à Le.....

Signature et cachet du concurrent

4. Critères d'évaluation de la consultation

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l'« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (**Nt**) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique		Points
Démarche méthodologique		30
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 pts <u>(Motif d'écartement)</u>		
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence (compréhension moyenne) : 10 pts		
Méthodologie développée par rapport aux termes de référence (bonne compréhension) : 20 pts		
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel : 30 pts		
Total (C1)		.../30
Moyens techniques et logistiques	Matériel non- adéquat ou description et spécifications techniques non-mentionnées (0 pts) <u>(Motif d'écartement)</u>	20
- Qualité, adéquation et diversité du matériel photo, vidéo et drone.	Matériel adéquat répondant aux exigences + description et spécifications techniques détaillées (10 pts)	
- Disponibilité du matériel en propre ou via partenaires identifiés.	Matériel adéquat répondant aux exigences + description et spécifications techniques détaillées + Justificatifs de disponibilité du matériel en propre ou via partenaires (factures, conventions, contrats de location, etc.) (20 pts)	
- Garanties de stabilité, résolution et fiabilité technique.		
Total (C2)		.../20

Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Justificatifs
Chef(fe) de projet ayant au moins : - Diplôme Bac +5 en Communication / Production audiovisuelle / photographie ou équivalent - 5 ans d'expérience ; - 8 références ;	Nt 1 : 20	- CV - Diplômes - Attestations de Référence	Expérience : - Plus de 5 ans d'expérience : 10 pts - Inférieur à 5 ans d'expérience : 0 pts Références : - 2 points/ref valide en rapport à la prestation - Plus de 8 refs valides : 10 points - Moins de 3 refs valides : Motif d'écartement Diplôme non conforme = Motif d'écartement Profil non conforme = Motif d'écartement
Vidéaste ayant au moins : - 3 ans d'expérience ; - 3 références.	Nt 3 :10	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 3 ans d'expérience : 5 pts - Inférieur à 3 ans d'expérience : 0 pts Références : - Plus de 3 refs valides : 5 points - Moins de 3 : 0 points
Photographe ayant au moins : - 3 ans d'expérience ; - 3 références.	Nt 4 :10	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 3 ans d'expérience : 5 pts - Inférieur à 3 ans d'expérience : 0 pts Références : - Plus de 3 refs valides : 5 points - Moins de 3 : 0 points
Chargé du Montage ayant au moins : - 3 ans d'expérience ; - 3 références.	Nt 5 :10	- CV - Diplômes	Expérience : - Plus de 3 ans d'expérience : 5 pts - Inférieur 3 5 ans d'expérience : 0 pts Références : - Plus de 3 refs valides : 5 points - Moins de 3 : 0 points
Total (C3)			.../50
Total global Nt			.../100

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maître d'ouvrage concerné) ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. Absence de la note méthodologique ou non-conformité ;
4. Matériel non- adéquat et/ou description et spécifications techniques non-mentionnées

5. La non-conformité du profil / diplôme du (de la) Chef (fe);

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC13/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour le recrutement d'une agence de production audiovisuelle pour reportages et couverture événementielle dans le cadre du Programme Marrakech Ville Durable (PMVD)**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00122433.2/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales

Je soussigné (Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de.....(Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu :.....

Affilier à la CNSS sous le n°.....

N° de patente :.....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet

Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert (AC13/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour le recrutement d'une agence de production audiovisuelle pour reportages et couverture événementielle dans le cadre du Programme Marrakech Ville Durable (PMVD)**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00122433.2/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales :

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de(Raison sociale et forme juridique de la société)
en ma qualité de dûment habilité à participer à la consultation relative à
.....

Au capital de :

Adresse du siège social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le n°.....

Inscrit au Registre de Commerce de.....sous le n°.....

N ° de Taxe Professionnelle :

CIN du représentant légal :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A (En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

CURRICULUM VITAE

1. Fonction proposée au sein de l'équipe :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

Objet de la prestation	Organismes bénéficiaires	Consistance	Dates de réalisation	Lieux de réalisation

13. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d'enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l'établissement (éviter les abréviations).

14. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l'expert ayant un rapport direct avec l'objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre

d'année d'expérience et le lieu d'emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

15. Langues :

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

Date.....

Signature de l'expert

Signature et cachet de la société

MAR
RAK
ECH
DURABLE